

→ Les 21 centres locaux d'information et de coordination (CLIC)

Ancenis

- CLIC du Pays d'Ancenis

Bouguenais

- CLIC Loire-Acheneau

Carquefou

- CLIC Intercommunal Loire et Erdre

Châteaubriant

- CLIC du Pays de Châteaubriant

Couëron

- CLIC Couëron / Sautron

Divatte-sur-Loire

- CLIC Sèvre et Loire

Grandchamp-des-Fontaines

- CLIC d'Erdre et Gesvres et du Pays de Blain Communauté

Guérande

- CLIC Éclair'âge

La Chevrolière

- CLIC Vivre son âge

Machecoul - Saint-Même

- CLIC Pass'âges

Nantes

- CLIC Nantes Entour'âge

Orvault

- CLIC Orvault / la Chapelle-sur-Erdre

Pont-Château

- CLIC Au fil de l'âge

Pornic

- CLIC Pornic Agglo Pays de Retz

Redon

- CLIC Redon Agglomération

Rezé

- CLIC Les Sorinières-Rezé

Saint-Brevin-les-Pins

- GUIPA CLIC Sud Estuaire

Saint-Herblain

- CLIC Seniors Indre / Saint-Herblain

Saint-Hilaire-de-Clisson

- CLIC Vallée Clisson Sèvre et Maine

Saint-Nazaire

- CLIC Pilot'âge

Vertou

- CLIC Villes Vill'âges



Nous contacter :

- CLIC d'Erdre & Gesvres et du Pays de Blain Communauté
1 rue Marie Curie - PA la Grande Haie
44119 Grandchamp-des-Fontaines

- **par téléphone**
02 28 02 25 45

- **par courriel**
clic.cceg.ccpb@cceg.fr

- **site**
www.cceg.fr

Plus d'informations sur loire-atlantique.fr



CLIC d'Erdre et Gesvres et du Pays de Blain Communauté

- Centre local d'information et de coordination (CLIC) pour personnes de plus de 60 ans
- Point d'information pour personnes en situation de handicap

Retrouvez les coordonnées des CLIC sur
loire-atlantique.fr/CLIC



Département de Loire-Atlantique
Direction Autonomie
3 quai Ceineray - CS 94109
44041 Nantes cedex1
Tél. 02 51 17 22 13
Site internet : loire-atlantique.fr



Le Centre local d'information et de coordination, **CLIC d'Erdre et Gesvres et du Pays de Blain Communauté**, est un lieu d'information pour les personnes de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap sans condition d'âge.

Ses missions d'accompagnement auprès des personnes de plus de 60 ans :

- **informer sur les droits, les prestations et les services ainsi que sur les démarches à effectuer;**
- **réaliser une évaluation complète des besoins et apporter une réponse adaptée à chaque situation :**
 - aide à domicile et portage de repas,
 - soins à domicile,
 - adaptation du logement, téléassistance...
 - solutions d'hébergement en établissements,
 - aides financières;
- **coordonner les actions des professionnels et en assurer le suivi;**
- **proposer des actions de prévention : conférences, ateliers, formations...**



Bien vieillir en Loire-Atlantique.

Rester vivre chez soi, envisager un nouveau logement ou entrer en établissement... Le Département apporte des solutions à chacun, selon ses choix, et **soutient le fonctionnement des 21 CLIC de Loire-Atlantique.**



Ce service est proposé gratuitement aux personnes de plus de 60 ans **des Communautés de communes d'Erdre et Gesvres et du Pays de Blain Communauté.**

→ **Accueil téléphonique au 02 28 02 25 45**
du lundi au vendredi de 9h à 12h

→ **Des permanences sur rendez-vous :**

- Treillières :
Pôle enfance solidarité Atout'Age;
- Blain :
Maison de l'emploi et de la formation;
- Nort-sur-Erdre :
Pôle d'Accompagnement Solidaire de Proximité;
- Grandchamp-des-Fontaines :
Communauté de communes d'Erdre et Gesvres.

Ses missions, en lien avec la Maison départementale des personnes handicapées de Loire-Atlantique (MDPH), **auprès des personnes en situation de handicap :**



- **informer sur les droits et les services disponibles;**
- **évaluer la situation de chacun et conseiller sur les demandes à effectuer auprès de la MDPH;**
- **aider les personnes à remplir leurs dossiers de demande auprès de la MDPH;**
- **informer les personnes de l'état d'avancement de leur dossier.**

Ce service est proposé aux personnes en situation de handicap **des Communautés de communes d'Erdre et Gesvres et du Pays de Blain Communauté**, sans condition d'âge.

- **Accueil téléphonique et permanences** identiques à ceux proposés aux personnes de plus de 60 ans.
- **Sur demande, les rendez-vous** peuvent avoir lieu dans votre commune de résidence.

